

# Enseignement de la composition [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **13 (1884)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040044>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plus, le *Répertoire musical* de Kurz 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volume, et les *Chants d'école* par Stoll. Le Jura bernois a un recueil de chants publié par les instituteurs de la contrée. Le Valais présente son *Recueil de chants pour l'école et la famille*, précédé d'une méthode élémentaire et d'un petit solfège. Cet ouvrage dont la théorie et les morceaux sont écrits dans les deux langues, paraît être recommandable et pourrait, je crois, être utilisé dans nos écoles. Parmi les auteurs qui ont exposé, on peut citer Godet, Alfred, à Neuchâtel : *Chansons de ma grand'mère*, 1 vol. ; — *Echo du bon vieux temps*, 1 volume.

### Gymnastique.

Outre le manuel fédéral, on trouve un ouvrage exposé par Genève : *Gymnastique élémentaire à l'usage des garçons*. — Jenny W., inspecteur scolaire à Bâle exhibe plusieurs ouvrages : *das Wesen der Frei-und Ordnungs-Uebungen*, prix : 0 fr. 75 ; — *Die Grenzen zwischen Knaben und Mägdchenturnen*, 1 fr. ; — *Buch der Reigen*, 1 fr. 50. — Niggeler, inspecteur de gymnastique à Berne, présente ses ouvrages : *Lehrbücher für den Turnunterricht*.  
(A suivre.) A. M.



## ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION

(Suite.)

### Cours moyen.

C'est toujours le livre de lecture qui formera la base et fournira les matières ordinaires de nos leçons de composition-orthographe. Nous lirons peu, mais nous ne laisserons rien passer qui n'ait été compris et retenu. Mieux vaut un texte bien étudié, pleinement approfondi, qu'une série de chapitres vus en courant et à peine examinés. *Timeo hominem unius libri*.

L'ordre à suivre est à peu près le même pour le cours moyen que pour le cours inférieur ; le maître, toutefois, cherche à parler de moins en moins et à faire parler toujours plus les élèves.

Pour ne pas prolonger notre exposé et pour éviter des répétitions, choisissons immédiatement un exemple, que nous prendrons dans le *Livre de lecture et d'instruction pour l'adolescent*, par P. Bruno. Ce petit ouvrage, disons-le en passant, convient très bien, par ses proportions et son style, au cours qui nous occupe ; mais le choix des matières n'est pas assez en rapport avec les besoins essentiels des élèves de notre canton.

### Le travail du charbonnier. Le charbon de bois.

Oh ! le beau matin ! le joyeux soleil ! venez avec moi, mes enfants. Nous nous promènerons dans la forêt. Je vous mènerai voir des hommes qui travaillent tout le jour, qui travaillent à faire les choses dont nous nous servons.

Au fond de la forêt il y a une petite cabane cachée sous le feuillage : c'est là qu'habite le charbonnier.

Le voilà au travail, le charbonnier aux mains noires ; demandons-lui ce qu'il va faire.

LE CHARBONNIER. — « Regardez ces morceaux de bois que j'ai coupés dans la forêt : je les entasse, je les recouvre de terre, et au milieu du tas, dans cette sorte de cheminée, je vais mettre le feu. »

Voilà le feu mis : la montagne de bois commence à brûler lentement, et nous voyons la fumée s'échapper par en haut comme d'un petit volcan.

Le bois est en feu, et il va brûler ainsi pendant plusieurs jours ; mais si le bois brûlait trop, cela ne ferait que des cendres.

Soyez tranquilles : le charbonnier sait son métier. Il surveille sa meule nuit et jour ; quand il en sera temps, il dira : « Eteignons le feu. »

Le feu éteint, le charbonnier démolit le tas ; les branches de bois blanc sont devenues le noir charbon qui chauffera nos aliments et les fera cuire à gros bouillons dans les vases de la cuisine.

C'est ainsi que le charbonnier, pour faire le charbon de bois, travaille au grand soleil et au grand air de la forêt.

Voici la série des exercices :

1° Lecture du morceau, dont les principales idées auront été résumées préalablement par le maître. Le premier élève, je suppose, lit les trois premiers alinéas ; on oblige un second et même un troisième élève à répéter cette lecture, en interrogeant surtout les plus faibles du cours. Tenir *mordicus* à une intonation facile, simple et naturelle.

2° Compte-rendu, donné librement si les élèves en sont capables, sinon, par le moyen des questions ci-après :

— Où nous promènerons-nous aujourd'hui ? (La réponse devra être, non pas seulement : *dans la forêt*, mais : Nous nous promènerons aujourd'hui dans la forêt.) — Qui verrons-nous dans la forêt ? — Comment sont les mains du charbonnier ? etc., etc.

On suit la même marche pour les autres alinéas du morceau.

3° Etude attentive de la suite des idées. Cet exercice, important au premier chef, est généralement négligé ; il constitue la première étude de la manière de dresser un canevas. On fera donc remarquer aux enfants que l'auteur a indiqué d'abord le temps et le moment, puis le lieu de la promenade, puis les êtres à voir dans la forêt ; les occupations du charbonnier ont été décrites dans leur ordre de succession naturelle : coupe du bois, mise en tas, feu, soins et surveillance, fin de l'opération, résultat obtenu, emploi du charbon.

Les maîtres qui, sans se décourager, s'arrêteront à cette étude du plan, obtiendront en peu de temps une grande facilité dans le compte-rendu de la lecture et une bonne disposition des idées dans les compositions.

4° Compte-rendu général et libre : ce n'est plus qu'un amusement après les exercices précédemment indiqués.

5° Questions grammaticales et orthographiques ; ponctuation. Insister sur la manière de couper le texte en alinéas différents. La série des questions à adresser est aussi facile à trouver que riche et variée.

6° Reproduction écrite, ou résumé fait sur papier sans le secours du livre.

7° Si le temps le permet, on demande un second travail, qui sera une amplification : exercice d'imagination très profitable. Pour varier, on pourrait charger chaque élève ou chaque groupe d'élèves d'une amplification différente : le premier décrirait le joyeux matin et le beau soleil ; le second s'exercerait à peindre la cabane du charbonnier et le charbonnier lui-même ; un troisième dirait comment on s'y prend pour couper le bois, etc.

8° Etude spéciale des mots : colonnes à établir de noms masculins, féminins ; colonnes de noms de personnes, de choses ; trouver tous les adjectifs qualificatifs, tous les verbes ; chercher des synonymes, des contraires.

9° Imitation, en prenant pour sujet : Le travail du faneur. Le foin... ou bien : le travail du laboureur. La charrue... ou bien : le travail du fromager. Le fromage... ou bien encore : le travail du tisserand. La toile, etc.,  
(A suivre.) M. P.

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

### I

**Notions sur nos devoirs et nos droits civiques** ains<sup>i</sup>  
que sur la Constitution politique du pays, à l'usage des écoles du canton de Fribourg, par A. BOURQUI. — Fribourg, Imprimerie Galley, 1884.

C'est une troisième édition entièrement refondue que présente aujourd'hui M. le préfet Bourqui, au corps enseignant fribourgeois. Fidèle au précepte de Boileau :

« Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage, »

il n'a pas hésité à refaire complètement tout son livre « plutôt que d'en publier une nouvelle édition avec certaines légères variantes de détails »<sup>1</sup>.

Il a cherché « à présenter les matières dans un langage de plus en plus simple, élémentaire, à la portée du jeune âge »<sup>2</sup>, et nous pouvons affirmer sans crainte, après avoir lu avec le plus vif intérêt ce traité d'instruction civique, que les efforts faits par l'auteur pour se mettre entièrement à la portée des jeunes intelligences ont été couronnés de succès.

Bien plus, pour rendre son œuvre irréprochable, M. Bourqui a voulu connaître les appréciations, favorables et défavorables, des hommes compétents.

« C'est afin de mettre les instituteurs, professeurs et inspecteurs, à même d'en (de ce livre) tirer un meilleur parti que nous avons sollicité leurs critiques, car ils sont mieux que personne à même d'apprécier par expérience les difficultés de la tâche. Ils ont répondu à notre appel avec un empressement qui mérite toute notre gratitude.

« C'est grâce à ces relations bienveillantes entre l'école et l'auteur que le livre se présente aujourd'hui tel à peu près qu'on le désire, c'est-à-dire que les matières ont été présentées d'après l'ordre où l'enfant est appelé à les rencontrer dans la vie pratique »<sup>3</sup>.

Le plan est, en effet, des plus rationnels ; il a été établi d'après cet axiome pédagogique : Il faut passer du connu à l'inconnu. Aussi la nouvelle édition des *Notions sur la constitution politique du pays* débute-t-elle par ce qui se rattache au milieu dans lequel vit l'enfant : la famille, l'école, la commune, la paroisse. Après avoir vu de ses yeux l'autorité fonctionner sous diverses formes dans ces quatre sphères différentes, l'enfant n'éprouvera presque aucune peine à se rendre compte de l'organisation cantonale, puis des institutions fédérales. Disons-le dès maintenant,

<sup>1</sup> Avertissement sur la 3<sup>me</sup> édition.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Idem.